

ACQUISITIONS RECENTES DE LA NUMISMATIQUE CELTIQUE

DANS LE CENTRE-OUEST

par Jean HIERNARD

La présente mise au point a pour but de montrer les progrès accomplis en numismatique celtique du Centre-Ouest de la Gaule pendant les vingt dernières années. Nous entendons par Centre-Ouest toute la région située entre la Loire et la Gironde, occupée à l'époque de César par les Pictons et les Santons, ainsi que les provinces modernes du Bordelais et de l'Angoumois. Bien que tout n'ait pas été dit sur la chronologie des monnaies celtiques, nous suivrons en gros le schéma en trois phases proposé par J.-B. COLBERT de Beaulieu (1° : du IIIe s. av. J.-C. à la fin du IIe s. ; 2° : de la fin du IIe s. à la conquête romaine ; 3° : après la conquête).

Nous laissons de côté la phase ancienne caractérisée principalement par les imitations en bon or du statère de Philippe II de Macédoine, en signalant qu'une étude d'ensemble de cette question capitale est actuellement en cours à l'échelle du monde celtique par les soins de Simone SCHEERS (1). La seconde phase vit fleurir le monnayage d'or, électrum et argent des peuples gaulois. Nous allons tenter de résumer comment on se représentait ces diverses productions monétaires dans le Centre-Ouest dans les années 1960-1970. Le territoire peuplé à l'époque de César par les Pictons voyait circuler des statères d'électrum reconnaissables au différent de la main posée sur un motif jugiforme sous le cheval androcéphale du revers (2). S'y ajoutèrent bientôt des monnaies d'argent ordonnées par le Dr. COLBERT de Beaulieu en quatre séries successives jusqu'à la guerre des Gaules (1° et 2° : type à la main sous le cheval ; 3° : type au fleuron sous le cheval conduit par un cavalier muni d'un bouclier ; 4° : type au fleuron sous le cheval conduit par un cavalier ailé) (3). Le territoire occupé à l'époque de César par les Santons n'avait livré aucun monnayage propre d'électrum ou d'argent, le Dr. COLBERT de Beaulieu refusant de lui accorder les statères de type picton où la main est accostée des lettres Set A (4). L'Angoumois, fort mal connu sur le plan numismatique, était considéré, depuis Camille JULLIAN, comme partie intégrante de la Santonie (5). Quant au Bordelais, futur berceau des Bituriges Vivisques, on se bornait à lui concéder quelques variétés de "monnaies à la croix" (6). La phase finale de l'histoire monétaire de ces régions, contemporaine et postérieure à la guerre des Gaules, après avoir donné de rares monnaies d'argent au nom du chef picton Duratus (7), voyait affluer toutes sortes de monnaies de bronze et de cuivre dont bien peu semblaient pouvoir être attribuées au Centre-Ouest. Seules, quelques séries de cuivre à légende CONTOVTOS, ATECTORI, ANNICCOIOS etc. y étaient très communes, tout en restant traditionnellement attribuées aux Prétrocores de Périgueux (8).

Une première modification allait être apportée à ce tableau en 1975 par Simone SCHEERS, suivie en 1978 par Daphne NASH : une seule des quatre séries d'argent prétendues pictonnes l'était réellement, à l'examen des cartes de répartition, celle au cavalier ailé, les trois autres étant rendues au Berry occidental (9). Une seconde modification, d'ordre historique et géographique, mais fondée sur la numismatique, survenait de notre

fait en 1977, 1978, et 1979 à propos du Poitou. La partie occidentale du territoire picton (en gros l'actuelle Vendée bocagère et ses annexes) a reçu en quantités notoires des monnaies d'or armoricaines d'origine variée. Elle n'était donc pas, avant la guerre des Gaules, pictonne, mais abritait un ou deux peuples armoricains dont les Ambiliates/Ambilatres cités par César et Pline qui ne seront rattachés à la Pictonie qu'à l'époque de César ou d'Auguste (10).

Très récemment, en 1980, Simone SCHEERS a entrepris l'étude du monnayage d'or et d'électrum picton. Elle y a discerné huit classes typologiques successives ordonnées en deux séries : une série A "à la main" dans laquelle l'effigie des droits présente beaucoup d'affinités avec celle des statères nannètes ; une série B toujours "à la main" pour commencer, mais "à la tête aquitanique", puis, pour finir à la petite tête humaine sous l'androcéphale du revers (monnaies classées par erreurs aux Lémovices). Ces deux séries correspondraient à deux ateliers distincts (11). Nous dirons que cette dualité monétaire correspond bien à ce que venait de nous enseigner la géographie des trouvailles : le "grand Poitou" se trouve écartelé entre l'influence armoricaine (tête nannète de la série A) et l'influence de la Gaule centrale (séries B1 et B2).

Des travaux encore plus récents ou sous presse nous ont permis de préciser nos idées en ce qui concerne le Poitou et d'aborder les monnayages de l'Angoumois et du Bordelais. En reprenant l'étude cartographique des pièces de cuivre CONTOVTOS etc. attribuées aux Pétrocoires, nous avons pu les rendre dans leur quasi-totalité aux Pictons. La série ATECTORI correspond au haut-Poitou, la série CONTOVTOS au Niortais et à la plaine vendéenne. Ces monnaies, d'époque augustéenne, n'ayant pratiquement pas pénétré en Vendée bocagère, nous en avons déduit que le rattachement de cette région à la Pictonie devait dater de la réorganisation augustéenne des Gaules en provinces, avec la création d'une "grande Aquitaine" limitée au nord par la Loire (12). Nous pensons, par la même occasion, que les Santons devaient être, d'une manière ou d'une autre, liés aux Pictons, parce que leur territoire n'a jamais livré que des espèces pictonnes (statères d'électrum, drachmes d'argent ou monnaies de cuivre à légende CONTOVTOS). Dans un article paru en 1980, nous avons également étudié la circulation monétaire celtique en Angoumois : n'y découvrant que des espèces lémovices, nous avons cru bon d'en faire un pagus du peuple de Limoges (13).

Quant au Bordelais, il sera l'objet d'un article à paraître en 1982, où nous pensons démontrer, grâce à un type monétaire rare du Berry comportant les noms conjoints des Vivisques et des Cubi et daté de la guerre des Gaules ou d'après, que les Bituriges Vivisques se sont installés en Bordelais, non pas au IIIe s. avant J.-C. comme on le pensait, mais pendant ou immédiatement après la conquête césarienne. Nous rejoignons là les conclusions tirées par notre ami Daniel NONY de l'examen des monnaies celtiques trouvées à Bordeaux (15 en tout et toutes de basse époque) (14).

Telles sont, brièvement résumées, les modifications qu'il convient d'apporter à notre connaissance de la numismatique du Centre-Ouest à l'époque celtique. Un travail d'ensemble est actuellement en préparation sur le monnayage des Pictons, où nous essaierons, en collaboration avec Simone SCHEERS et J.-B. COLBERT de BEAULIEU, d'aller plus avant sur le chemin tracé ces dernières années (15).

- (1) - Un aperçu de ces recherches se trouve dans S. SCHEERS, Les imitations en Gaule du statère de Philippe II de Macédoine, dans Proceedings of the International Numismatic Symposium, Budapest, 1976, p. 41-53, pl. V-VIII.
- (2) - J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Un statère des Pictones découvert dans la presqu'île de Quiberon, Annales de Bretagne, LXIX, 1962, p. 43-57 et LXX, 1963, p. 63 ; ID., Remarques sur le monnayage celtique des Pictones, Actes du 87e Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers 1962, Section d'Archéologie, Paris, 1963, p. 153-170.
- (3) - J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La trouvaille de monnaies gauloises de Saint-Pierre-de-Maillé, Gallia, XXIX, 1, 1971, p. 3-16.
- (4) - Cf. les articles cités à la note 2.
- (5) - Voir la mise au point de L. MAURIN, Saintes antique des origines à la fin du VIe siècle après Jésus-Christ, Saintes, 1978, p. 265.
- (6) - C. JULLIAN, Inscriptions romaines de Bordeaux, I, Bordeaux, 1890, p. 69 et R. ETIENNE, Bordeaux antique (t. I de l'Histoire de Bordeaux publiée sous la direction de Ch. HIGOUNET) Bordeaux, 1962, p. 75, N° 92 et 76.
- (7) - Cf. H. DE LA TOUR, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 1892, pl. XIII, 4478.
- (8) - Ibid., pl. XII, 4316, 4349, 4326, 4340.
- (9) - LA TOUR, pl. XIII, 4461 est picton ; sont bituriges LA TOUR, pl. XIII, 4433, 4439 et 4446 ; S. SCHEERS, Les monnaies gauloises de la collection A. DANICOURT à Péronne (France, Somme) Bruxelles, 1975, p. 54, N° 158 ; D. NASH, Settlement and Coinage in Central Gaul c. 200-50 B.C., Oxford, 2 vol., 1978 (British Archaeol. Reports, suppl. series, 39, I et II), p. 251-253.
- (10) - J. HIERNARD, La géographie monétaire du Poitou antique, Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 4e sér., XIV, 1977, p. 39-69, surtout p. 46-48 et fig. 5 ; ID., Deux trésors celtiques poitevins reconsidérés, Rev. Num., 6e sér., XX, 1978, p. 63-68 ; ID., Poitou et Vendée avant les Romains : une enquête numismatique, Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée, CXXVI, 1979, p. 45-111.
- (11) - S. SCHEERS, Les monnaies d'or des Pictones, Bull. de la Soc. Franç. de Num. XXXV, 1980, p. 703-708.
- (12) - J. HIERNARD, La circulation des dernières monnaies celtiques en Poitou et Saintonge, à paraître dans les Actes du 9e Congrès International de Numismatique, Berne, 1979.
- (13) - J. HIERNARD, Aux origines de la civitas d'Angoulême, Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 4e sér., XV, 1980, p. 485-495.
- (14) - J. HIERNARD, La numismatique et la question des Bituriges Vivisques, à paraître, en allemand, dans les Actes du Colloque de Numismatique Celtique tenu à Würzburg en février 1981 et, en français, sous le titre Aux origines de la civitas des Bituriges Vivisques, dans la Rev. belge de Num. ; D. NONY, Monnaies gauloises recueillies à Bordeaux, Rev. histor. de Bordeaux, 1978-1979, p. 15-21. Signalons encore que D. NONY a remarquablement mis en valeur un trésor de monnaies originaires de Bavière découvert en 1802 à Courcoury (Charente-Maritime) : D. NONY, A propos du trésor de monnaies celtiques du type "arc-en-ciel" de Courcoury (Charente-Maritime), Bull. de la Soc. Franç. de Num., XXXII, 1977, p. 169-172.
- (15) - Nous partirons du trésor de Chevanceaux (Charente-Maritime), constitué de statères pictons et encore disponible aujourd'hui à l'étude.